

Modification n° 02.16 : Commune de TOURNAI - Chaussée de Mons à Barry

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 15/10/2024

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DENDRE – 9/17

Commune : TOURNAI

OAA : IPALLE

Numéro de modification (Code SPGE) : 02.16

Intitulé : Modification n° 02.16 : Commune de TOURNAI - Chaussée de Mons à Barry

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur une partie de la route de Mons à Barry, sur le territoire communal de Tournai, actuellement reprise en régime d'assainissement autonome. Etant donné l'existence dans la rue d'un réseau d'égouttage connecté à la station d'épuration existante de Barry, il est proposé de passer cette zone en régime d'assainissement collectif.		
Superficie concernée	+/- 3 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	+/- 70 EH	
Assainissement autonome	27,5 EH	0 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme	+/- 70 EH	

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
57081/12		BARRY		1.215 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DE01R – Etat physico-chimique 2022 : Mauvais
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



